

**CCAS DE CASTELNAUDARY / RESIDENCE PIERRE ESTEVE**  
**Tableau des emplois et des effectifs au 1er JANVIER 2024**

Références : **L.332-8 à L. 332-12** emploi permanent contractuel - **L. 332-13** remplcmt temporaire - **L. 332-23** accroisnt saisonnier d'activité et renfort

SERVICE	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades possible pour ce poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus statutaires	ou par contractuels permanents	ou par contractuels en renfort ou saisonniers	ou par contractuels remplaçants	Emplois Vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
CCAS	Cheffe de projet Prévention santé	cadre d'emplois des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
SERVICE	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades possible pour ce poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaire	ou par contractuels permanents	ou par contractuels en renfort ou saisonniers	ou par contractuels remplaçants	Emplois Vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
RESIDENCE PIERRE ESTEVE	Directrice des solidarités	cadres d'emplois des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	Directrice adjointe	cadre d'emplois des animateurs ou des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	Assistante administrative	cadre d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	Responsable Technique	cadre d'emplois des adjoints techniques, agents de maîtrise et techniciens	1	1					100%	titulaire	activité
	Animateur polyvalent	cadre d'emploi des adjoints d'animation et des animateurs	1	0				1	80%	titulaire	vacant
	Agent d'entretien polyvalent	cadre d'emplois des adj. techniques des agts de maîtrise  cadre d'emploi des agents sociaux et des adjoints techniques	1	1					100%	titulaire	activité
			1	1					80%	titulaire	activité
			3	3					100%	titulaire	activité
	Entretien/Gardiennage/Animation		1		1				80%	L. 332-8 à L.332-12	activité
			1					1	60%	L. 332-13	vacant
			1					1	30%	L. 332-23	vacant
	SOUS TOTAL R Pierre ESTEVE		13	9	1	0	0	3			
SERVICE	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades possible pour ce poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus statutaires	ou par contractuels permanents	ou par contractuels en renfort saisonniers	ou par contractuels remplaçants	Emplois Vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
<b>TOTAL CCAS + RPE CONTRACTUELS NON PERMANENTS</b>								<b>2</b>			
<b>TOTAL CCAS + RPE BUDGETES POURVUS ET VACANTS</b>			<b>14</b>	<b>10</b>	<b>1</b>			<b>3</b>			